Le tambour Macot

Numéro 14 — août 2024

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL

Edito

Toute l'équipe éditoriale et moi-même avons le très grand plaisir de vous transmettre aujourd'hui le quatorzième numéro du **Tambour Macot**. Un très grand merci à tous ceux qui se sont investis pour la sortie de ce journal communal, et en particulier Virginie qui assure la lourde charge, outre de relances répétées auprès des rédacteurs, de sa mise en page et de son tirage.

J'espère vivement que vous apprécierez l'ensemble des sujets de toutes sortes qui y sont rapportés : informations culturelles et associatives, loisirs, travaux programmés ou en cours, données financières, etc.

J'espère aussi que vous avez passé de bonnes vacances et un très bel été, certes légèrement caniculaire (deux jours seulement à Angeot !), certes un tantinet pluvieux et orageux (de nombreux jours, mais nous avons évité les catastrophes climatiques, que certains de nos voisins en région et en France ont malheureusement pu subir), en profitant notamment des nombreux évènements sportifs de cette année particulière : coupe d'Europe de foot, jeux olympiques et paralympiques, tours de France masculins et féminins, … Un bel été donc pour digérer un peu les autres évènements nationaux et internationaux : la guerre en Ukraine, le conflit au Proche-Orient, les élections législatives et par suite la situation politique indécise en France, les élections américaines, … que sais-je encore ?

Pour notre commune en 2024, les travaux prévus sont en cours de réalisation ou le seront d'ici la fin de l'année : reprise des trottoirs rue de l'école, mise en accessibilité de l'entrée de l'église, mise aux normes des toilettes handicapées de la salle communale, remplacement des toitures en amiante-ciment du préau et des dépendances auprès de la mairie par des toitures métalliques. Nous tenons donc nos engagements à ce sujet.

Comme le printemps et l'été ont été relativement pluvieux, les végétaux et l'herbe en particulier en ont profité pour croître à vitesse grand V, ce qui a fortement augmenté le travail d'entretien des espaces verts communaux. Mais Eric notre employé communal ne s'est pas laissé démoraliser et a pu assurer cette charge avec l'aide, en juillet et en août, de quatre jeunes en job d'été qui se sont relayés à ses côtés par période de quinze jours environ : Philippe, Florine, Mathieu et Louise. Un grand merci à toute cette équipe sympathique pour les travaux réalisés et son engagement.

J'espère que vous prendrez beaucoup de plaisir à la lecture de ce Tambour Macot, numéro quatorze ! N'hésitez pas en tout cas à nous contacter pour toute information que vous jugez utile, pour vos questions ou vos difficultés et j'espère aussi que vous participerez activement à la vie de notre village au côté de nos associations.

Bonne rentrée à tous et bien à vous.

Dans ce numéro :

Budget 2024	2
Cimetière / centre soins non programmés	3
Bilan test écluse	4
Bilan collecte déchets alimentaires	5
Associations	6 à 9
Cérémonie du 8 mai	10
Libération d'Angeot	11
Jobs d'été	12
État civil / cadeaux pour les ainés	13
La feuille des petits choux	14
Amusons nous	15

Rédaction et photos : commission communication municipale - imprimé par nos soins en 180 exemplaires

Budget 2024

Le compte administratif pour l'année 2023 a présenté un solde positif de l'ordre de **36 000 €,** pour l'ensemble des comptes. Cette situation favorable, similaire à celle de l'année dernière, nous a permis de présenter un budget 2024 sans inquiétude particulière, ce qui nous permet, encore une fois et depuis de nombreuses années maintenant, de **maintenir constants les taux des taxes foncières**.

➡️Ainsi, en essayant de maîtriser au mieux nos diverses charges financières, nous avons présenté en **fonctionnement** un budget en équilibre en recettes et en dépenses d'un montant de **266 000 €,** en très légère augmentation par rapport à celui de 2023. Il permet de dégager un soutien à l'investissement de 31 000 € pour les travaux que nous envisageons de réaliser cette année.

➡️En **investissement**, nous avons prévu un montant de dépenses conséquent de **203 000 €**. Outre, une charge financière de remboursement d'emprunt de 25 700 € et un report d'investissement de l'ordre de 34 000 €, le coût des travaux programmés pour l'année 2024 s'élève à un total de près de **142 000 €**.

➡️Ils concernent : la réfection des trottoirs (3ème phase rue de l'école) en cours de réalisation au mois d'août, la reprise de la jonction au droit des rues de la combe et de l'école, la mise en accessibilité de l'entrée de l'église et la reprise des toilettes pour handicapés dans la salle communale, le remplacement de la toiture en amiante-ciment sur le préau de la mairie et des salles attenantes, enfin des travaux en forêt. La répartition en coûts TTC (arrondis) de ces travaux est représentée sur le schéma suivant.

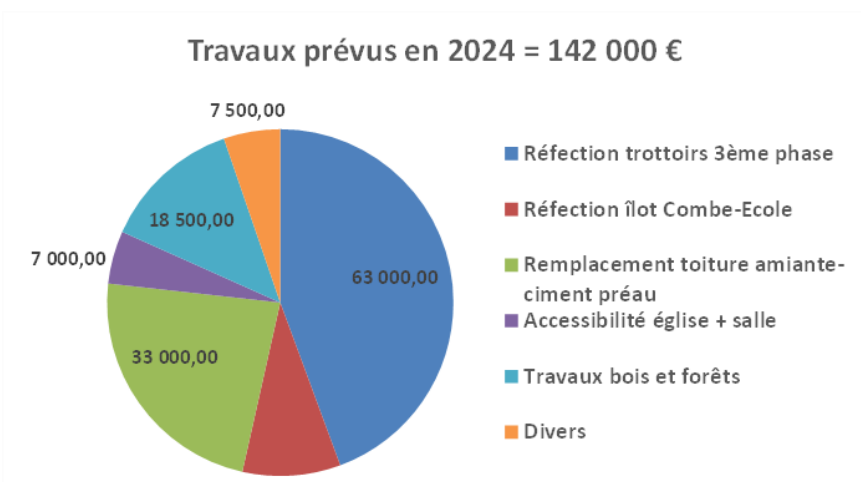

Bien entendu, ces projets ont fait l'objet comme il se doit de demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département du Territoire de Belfort et de Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Nous espérons un soutien cumulé de l'ordre de 60 à 70% pour l'ensemble de ces opérations. Néanmoins, même si cela reste hypothétique, nous ne pouvons exclure à l'heure actuelle un éventuel recours à l'emprunt pour couvrir nos charges.

Cimetière : reprise des concessions funéraires en état d'abandon

La mairie a procédé le 22 mai 2024 en présence des gardes champêtres à l'établissement de procès-verbaux concernant les tombes supposées en état d'abandon sur l'ensemble du cimetière de la commune. Une trentaine de sépultures anciennes est ainsi concernée. Un affichage régulier (en accord avec la règlementation, c'est-à-dire par périodes d'un mois depuis fin mai entrecoupées de périodes de 15 jours) a été effectué sur les deux entrées du cimetière ainsi qu'en mairie. Cet affichage présente le détail des tombes concernées et leur emplacement.

Toute personne de la famille des défunts inhumés dans ces différentes sépultures ou ayant des informations sur ces familles, de quelque nature qu'elles soient, peuvent venir en mairie pour donner tous les renseignements utiles à ce sujet.

Fin mai 2025 de nouveaux procès-verbaux seront établis : si aucune modification des tombes n'est intervenue pendant cette période d'un an mai 2024-mai 2025, ou si aucune demande émanant d'ayant-droits n'a été déposée, le relevage des sépultures pourra être réalisé.

De nouvelles concessions seraient alors établies en lieu et place de ces anciennes sépultures.

Centre de soins non programmés à la Miotte

Un centre de soins non programmés a ouvert ses portes en début de cette année sur le site de la clinique de la Miotte de Belfort. Il conviendra d'appeler le 03.67.47.90.90 pour obtenir un rendez-vous soit dans la journée soit le lendemain selon votre cas. Un dispositif qui s'intercale entre la médecine de ville et le service des urgences de l'hôpital.

Le centre s'adresse aux patients qui sont en **urgence relative**, qui **n'ont pas de médecin traitant, ou n'arrive pas à avoir de rendez-vous rapidement**. Il permet de prendre en charge les petits bobos, comme les sutures, entorses, fractures simples ou contusions, ainsi que les symptômes viraux (grippe, otite…)… sans que le patient attende des heures aux urgences. Sont pris en charge les personnes valides qui ont les moyens de venir sur le site de la Miotte.

Infos pratiques
Centre de soins non programmés de la Miotte
15 rue de la Miotte
90 000 Belfort
03 67 47 90 90
du lundi au vendredi de 8 h à 19 h

Bilan du test « écluse » à l'entrée du village

Un test sur l'éventualité d'installer une écluse à l'entrée d'Angeot rue de l'Ecole sur la RD27 a été réalisé pendant une quinzaine de jours fin juin sous le contrôle du service des routes du Département. Une telle écluse pourrait permettre de réduire la vitesse des véhicules entrant dans notre village afin qu'ils respectent la limitation à 30 km/h sur cette zone.

Objectif sécurité

Nous vous avions demandé de nous transmettre vos avis sur la pertinence de ce test.

➡️ **Le bilan est très mitigé, même si peu de personnes se sont prononcées.**

➡️ Quelques avis sont favorables, mais d'autres plus nombreux émettent des réserves importantes.

Tout d'abord, les agriculteurs et les entreprises utilisant des gros véhicules ou ayant des besoins de livraisons par camions.

➡️ Enfin, et c'est le plus significatif, parce que le nombre de véhicules passant à cet endroit n'est pas très important et que la visibilité est bonne, cette écluse n'a pas réellement enjoint les conducteurs à lever le pied.

➡️ **Ce test s'avère donc globalement négatif. Une autre option de type chicane, plus efficace à priori, peut être envisagée.**

D'autres tests sur la rue Principale seront effectués prochainement en modifiant le plan de circulation, à savoir en inversant des priorités notamment.

Premier bilan sur la collecte des déchets alimentaires

L'élimination des biodéchets a été mise en place au début février sur le périmètre du Grand Belfort et donc aussi dans notre commune. Depuis lors, la récupération s'avère efficace et nous tenons à vous en remercier. Nous vous rappelons que ces déchets doivent être déposés dans le conteneur **uniquement dans les sacs kraft** qui vous ont été remis et non dans des emballages plastiques comme nous avons pu le constater une ou deux fois.

Depuis le démarrage de la collecte des biodéchets dans le Grand Belfort, **plus de 200 tonnes de déchets alimentaires ont été sauvées de l'incinérateur** pour être « rendues à la terre » c'est-à-dire transformées en biogaz et en engrais pour l'agriculture par un procédé de méthanisation. De plus, **le Grand Belfort constate que la qualité du tri est au rendez-vous**. Les consignes de tri sont respectées et les erreurs peu fréquentes. Parallèlement, la baisse du volume des ordures ménagères se poursuit grâce au développement du geste de tri, du compostage et des comportements vertueux au moment de l'acte d'achat (vrac, moins de suremballage, etc.).

À **Angeot**, les bornes à biodéchets sont bien utilisées par les habitants : **2,2 kg de biodéchets par habitant ont été triés sur 3 mois**, soit environ 750kg pendant cette période. La moyenne des communes du Grand Belfort est de 2,13 kg/habitant.
Globalement, **plus de 40 % des habitants de l'agglomération** sont équipés d'un kit biodéchets fourni gratuitement par le Grand Belfort. Ce kit, composé d'un bioseau et de sacs en papier kraft, facilite le tri à la source des déchets alimentaires. Sachez que **les personnes qui ne sont pas encore équipées peuvent retirer leur kit en mairie et dans les déchèteries du Grand Belfort**.
Il est également possible d'apporter ses déchets alimentaires à la borne en vrac (sans sac en papier), en utilisant un simple seau, pour les verser (sans y déposer le seau).

Pour traiter ces biodéchets, certains habitants ont opté pour le compostage individuel. Cette méthode reste la meilleure solution car il permet le retour à la terre des déchets végétaux sans transport, au plus proche de leur production. Pour inciter à la réduction des déchets, le Grand Belfort met à disposition **gratuitement des composteurs** individuels. Il suffit d'en faire la demande en remplissant un formulaire sur grandbelfort.fr, rubrique déchets (https://grandbelfort.fr/prevention-et-valorisation-des-dechets/demande-de-materiel/composteur.html

Globalement, les déchets alimentaires représentent encore un quart de nos ordures ménagères alors qu'ils pourraient être recyclés. Cela représente, pour le Grand Belfort, 50 kilos par an et par habitant. **Continuons à trier pour réduire le poids de nos poubelles et limiter le recours à l'incinération !**

Les associations

L'Angeloise

Début juillet 2024, s'est tenue l'assemblée générale de l'Angeloise. Après avoir fait le point sur les activités qui se sont déroulées durant l'année 2023-2024 il a été décidé de reconduire les séances de gymnastique du lundi soir et les décorations de Noël du village. Des séances de généalogie et des après-midi de jeux de société le dimanche seront proposés début 2025.

Lors de cette assemblée générale, un renouvellement du bureau a eu lieu.

Nouveau comité

Présidente : Anne DUPUIS

Trésorière : Cosette TOMACKI

Secrétaire : Josianne SANNA

Il a été décidé de ne pas augmenter le montant de l'adhésion à l'association : elle reste donc de **5€ pour une année par personne et de 8€ pour une famille.**
L'Angeloise ayant pour objectif la gestion et le développement des activités culturelles, sportives et festives à Angeot, **toute personne désireuse d'organiser une animation dans le village est cordialement invitée à joindre un des membres de l'association."**

Gym à la salle Camille

Les lundis soirs

Reprise le 16 septembre

➡️ de 18 à 19H fitness

➡️ de 19H à 20H Zen attitude

Les associations

Pyxis

Fête de la musique 22 juin 2024 à Angeot :
Un parcours sonore dans le village.

Le mauvais temps annoncé n'a pas attiré la foule des grands jours, mais les participants courageux, grands et petits, ont été enchantés par cet après-midi original.

Sur un parcours bien défini au départ, il fallait trouver 8 affichettes avec un QR code. Après l'avoir scanné on pouvait entendre un enregistrement d'une ambiance sonore d'Angeot. Il fallait noter sur une feuille réponse les sons entendus. Si les cloches du village et les poules étaient faciles à reconnaître d'autres sons ont semblé bien mystérieux.

Les réponses étaient données à la fin lors d'une mise en commun et d'une restitution sonore. L'après-midi s'est terminée par un goûter récréatif.

Les affichettes sont restées en place. Il est donc toujours possible de faire la balade après avoir téléchargé, sur le site de la mairie d'Angeot, le document avec le parcours et les explications (https://mairie-angeot.fr/actualite.php).
Et pour les curieux, une carte sonore et interactive d'Angeot sera accessible dès cet automne toujours sur le site de la mairie.

L'association Pyxis vous donne **rendez-vous début octobre** pour son concert automnal « Musique à la volée »

Les associations

Les Randonneurs

L'association Les Randonneurs d'Angeot est affiliée à la Fédération Française Des Sports Populaires depuis 1985.

Un calendrier des marches populaires organisées par la FFSP qui ont lieu les week end et jours fériés est diffusé aux adhérents.

Nous organisons également au sein de l'association des randonnées en semaine en groupe avec des départs dans différents villages du département du Territoire de Belfort et du Haut-Rhin.

Au cours de l'année, des sorties détentes avec déplacements en autocar (visites, repas, spectacles) sont proposées aux adhérents du club ainsi qu'un séjour touristique.

➡️**En 2025, la cotisation annuelle sera de 10 € par personne.**

Contact de l'association: randonneurangeot@gmail.com Tél. 07 69 06 45 08

L'AGARPIF

L'AGARPIF est une association de parents d'élèves bénévoles qui organise différentes actions au bénéfice des écoles du RPI de Fontaine pour participer au financement des projets et sorties pédagogiques.

Ils sont à la recherche de bénévoles !

N'hésitez pas à les contacter pour avoir plus de précisions : agarpif@gmail.com

Les associations

Le théâtre des près jolis

En mars 2024, la troupe du Théâtre des Prés Jolis est remontée sur scène afin de présenter de nouvelles pièces de comédie. Les 3 dates ont fait salle comble pour le plus grand bonheur des comédiens, petits comme grands.

Le Théâtre des Prés Jolis ne serait rien sans ses acteurs, bénévoles, et sans l'aide précieuse de la mairie pour la mise à disposition de la salle, c'est pourquoi nous les remercions grandement.

Durant la dernière représentation, les adolescents ont eu la chance de performer devant l'auteur de la pièce qu'ils interprétaient, François Iaccarino qui nous a fait l'honneur de sa présence.

Cette année nous avons eu le plaisir de mettre en avant la présidente de cette association sans laquelle monter ce spectacle aurait été impossible. En effet, cette année Fanny fêtait ses 40 années sur les planches de théâtre et ses 20 ans de présidence.

Fanny s'occupe depuis 20 ans, pendant 5 mois par an, des enfants, adolescents et adultes. Elle s'occupe autant des répétitions, que de la mise en scène, elle fait tout son possible pour vous offrir le meilleur des spectacles. Nous la remercions pour son implication, ses conseils et bien sûr son talent d'actrice.

L'association recherche des jeunes acteurs (enfants dès 6 ans et ados).

Les répétitions ont lieu :

- pour les enfants : jeudi de 18h à 19h
- Pour les ados : mercredi de 19h à 20h

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la présidente Fanny :
fanny.martinato@gmail.com

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai, célébrant le 79ème anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale, organisée par les trois communes Angeot, Lachapelle-sous-Rougemont et Petitefontaine, a eu lieu à Angeot, comme depuis quelques années maintenant (les commémorations du 11 novembre se déroulant à Lachapelle).

Cette année, la cérémonie s'est déroulée sous un ciel très clément l'après-midi à partir de 16h, ce qui a permis aux invités de venir en nombre :

➡️les élus, outre les maires et les adjoints des trois communes, les députés Ian Boucard et Florian Chauche, respectivement des 1ère et 2ème circonscriptions ; les conseillers départementaux Isabelle Mougin et Didier Vallverdu, respectivement des cantons de Grandvillars et de Giromagny,

➡️les associations, les porte-drapeaux, les jeunes pompiers, la préparation militaire marine, la gendarmerie … sans oublier la population intéressée.

Les discours officiels pour les anciens combattants FNACA et UNC ont été lus par des enfants des trois communes. A chaque appel aux morts (une cinquantaine pour les trois communes), un enfant est venu déposer un œillet bleu, blanc ou rouge, devant le monument.

Enfin, une chanteuse professionnelle, Marie Bochelen, a permis de clôturer remarquablement cette cérémonie en interprétant la Marseillaise.

La libération d'Angeot racontée par nos doyens

Alors âgés de 14 ans et 10 ans, nos doyens Paulette et Maurice ont vécu la libération d'Angeot à quelques centaines de mètres l'un de l'autre lors de la journée du 24 novembre 1944 et les jours suivants !

Pour Maurice, l'arrivée dans la maison familiale d'un groupe de 10 Allemands, mal rasés, déroutés, fuyants, leur annonca que les troupes de libération arrivent dans le village. Il se souvient que les hommes regardaient souvent leur montre et ont quitté rapidement la maison pour se diriger au village vers la maison de Maria TONDRE (citée dans l'article de presse ci-dessous).

Maurice n'a su que le lendemain le drame qui s'était passé au village ! Il a vu s'installer des tireurs de mortiers dans le verger face à leur maison actuelle, car des hommes Allemands continuaient le combat dans le bois de la noue et faisaient de la résistance.

L'ordre de tirer les mortiers arrivait depuis le clocher de l'église où des soldats s'étaient installés.

Paulette raconte que des hommes à la peau hâlée avec des uniformes orientaux et des sandalettes (en plein mois de novembre) trouvaient refuge dans la grange de ses parents. Ils priaient beaucoup.

Ceci à duré 2 jours. Le 28 novembre 1944 à midi, le calme revient au village. Les libérateurs avaient vaincu la poche Allemande, traversaient la Saint Nicolas et continuaient d'avancer vers l'Alsace !

L'Est Républicain - 09 mai 2019 à 05:00

Angeot : Alsace 45 a fait revivre la libération de 1944

Le 26 novembre 1944 vers 18 h, une violente contre-attaque force le deuxième bataillon du 8e RTM à se replier à travers la Saint-Nicolas dans le village. Il y aura de nombreux blessés et des morts parmi les 140 habitants. Une page d'histoire rappelée à l'occasion de ce 8-Mai.

Les membres de l'association Alsace 45 en tenue militaire de l'époque.

La maison Pischoff, rue de l'Ecole.

Les passionnés d'histoire de l'association Alsace 45 étaient présents en costumes militaires d'époque à l'occasion de ce 8-Mai afin de faire revivre au village la mémoire des événements de novembre 1944, et ce d'autant que les maisons témoins de ce tragique épisode, qui coûta la vie à certains habitants, sont toujours debout aujourd'hui.

Le 25 novembre 1944, le 2e bataillon du 8e régiment de tirailleurs marocains (RTM) arrive par les bois depuis Bethonvilliers, la section progresse vers le nord en direction du village à partir de la maison Pischoff, rue de l'Ecole, où va s'installer le poste de sécurité du bataillon. Cette maison existe encore, comme toutes les autres du village qui ont été témoin des événements de cette époque. Le village ne comptait alors que cent quarante habitants.

En provenance de la RN83, un peloton du 1er escadron de chars légers du 3e régiment de Spahis marocain arrive et un char prend position dans la cour de l'école, face à la maison Perrot, occupée par une quinzaine d'Allemands. Après plusieurs sommations, Mme Perrot refuse de quitter sa maison, le char ouvre le feu, détruit la maison, Mme Perrot et les Allemands sont tués. Plusieurs maisons du village sont visitées par les tirailleurs marocains, comme les maisons Prince, Steulet, Petard et des soldats allemands sont tués. A hauteur de la maison Kauffmann, pensant déceler une embuscade, un soldat monté sur le char de tête ouvre le feu à l'arme automatique sur la porte de la maison, tuant M. Kauffmann à travers la porte.

Le reste du sous-groupement Berchoux investit le village et tombe en garde face à la Saint-Nicolas. Durant la nuit, le reste de l'escadron de chars se regroupe près de la cure, déclenchant le feu des mortiers allemands à chaque passage de la côte de l'église. Le 27 novembre le sous-groupement Berchoux reçoit l'ordre de maintenir sa position à Angeot sauf repli ennemi. Dans la nuit du 27 au 28 novembre 1944, de nombreux indices de repli indiquent un décrochage ennemi sur le ruisseau de la Saint-Nicolas. Vers 8 h, les tirailleurs retournent à l'assaut. Ceux qui rechignent sont sortis des maisons à coup de pied et de crosse par les sous-officiers. Le bataillon atteint Eteimbes (68) à 12 h et passe en réserve comme le 2e bataillon du 8e régiment de tirailleurs marocains à Vauthiermont.

L'action a coûté la vie à 17 personnes dont le capitaine Pierre Charles Cazenavette (33ans)

Le 26 novembre vers 18h une violente contre-attaque force le deuxième bataillon du 8ème RTM à se replier à travers la Saint-Nicolas dans le village. Il y aura de nombreux blessés et les hommes passent la nuit dans les granges et maisons.

Jobs d'été à la commune

Éric MARTINATO, notre employé travaille à temps partiel et consacre 16h par semaine à divers travaux dans la commune, comme la tonte des terre-plein, le taillage des haies, l'entretien du cimetière et des bâtiments communaux.

Il ne peut pas être « partout » et **nous vous rappelons que les propriétaires doivent entretenir l'espace communal situé devant chez eux ! Nous vous en remercions.**

Cet été encore, 4 jeunes du village (Philippe, Mathieu, Florine et Louise) sont venus prêter main forte à Éric , satisfait du travail accompli avec sérieux et dans la bonne humeur. Travaillant la plupart du temps en duo, ils auront réalisés chacun environ 36 heures, sur 2 semaines – en juillet et Aout.

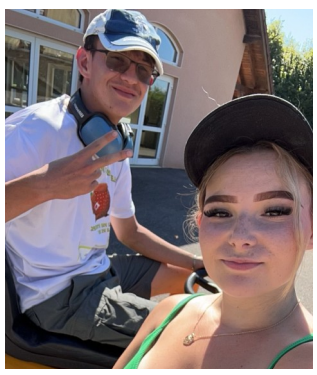

Les portes des garages municipaux ont été poncées, la table de pique-nique de l'aire de jeux refaite à neuf, l'armoire à livres agrandie, sans parler des heures de tonte, taille et désherbage !

« Je ne m'en plains pas, ils ont bien bossé, sans rechigner, malgré la chaleur et les travaux parfois ingrats »

Nous nous joignons à Éric pour les remercier, et leur souhaitons une bonne rentrée !

État civil depuis le début de l'année 2024

Naissances

Lou (Creste Bringard) le 16 février,
Lucas (Bernard) le 8 avril (n'habite plus Angeot),
Andrès (Jardot-Reverte) le 30 mai,
Maël (Dolinski) le 07 juillet.

Bienvenue à ces nouveaux nés et toutes nos félicitations aux parents.

Mariage

Laura Bitsch et Alexis Girard le 6 avril,
Eloise Baggio et Laura Burckel le 13 juillet.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur à ces deux couples.

Pacs

LOPEZ—SIMARD Pauline et FREYMANN Nicolas le 12 janvier,

Décès

Claudine Melliand (née Naegelen), vice-doyenne du village, le 11 mai à près de 94 ans,
Irène Mathis (née Cordonnier), doyenne du village, le 6 juin à l'aube de ses 98 ans,
Sans oublier Michel Güth, habitant Menoncourt, mais décédé dans les bois d'Angeot le 13 février, à l'âge de 75 ans.

Cadeaux pour les ainés

Comme chaque année, la municipalité a offert un cadeau à tous les anciens de plus de 70 ans. Le choix leur est donné entre un bon à utiliser à la petite Charrue à Vauthiermont, se faire livrer un repas ou un colis.

Nous n'oublions pas ceux qui ont fait une grande partie de leur vie à Angeot et qui sont actuellement en maison de retraite. Le Maire accompagné de Bernadette trouvent toujours plaisir à partager un moment lors de la livraison des colis !

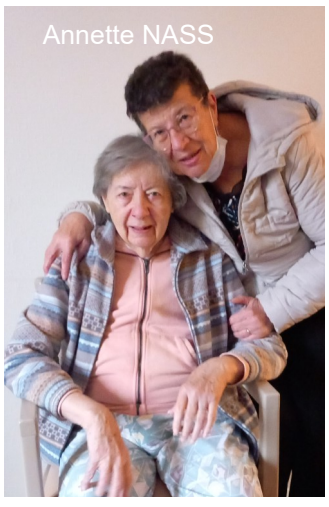

Julia Roy : présidente de l'association « à fleur de plume »

Dans le dernier Tambour Macot, l'association « À fleur de Plume » vous proposait de participer à un concours d'écriture. Petit coup de projecteur sur sa présidente angeloise.

Julia Roy, qui a passé, début juillet, sa dernière épreuve de baccalauréat, son grand oral, est radieuse. Les vacances se profilent après deux années de lycée passionnantes mais très denses et avant un nouveau départ dans des études supérieures tout aussi riches en découvertes.

La lecture est l'une de ses passions. D'aussi loin qu'elle se souvienne les livres l'ont accompagnée. Ses lectures préférées ? La science fiction et les romans historiques. Son auteur préféré ? C. De Laclos et son oeuvre préférée ? Les liaisons dangereuses. dont elle apprécie le style littéraire et les thèmes abordés.
Elle aussi adore manier les mots pour transmettre ses idées. Durant son initiation à la philosophie, en classe de première, elle a découvert le pouvoir de la parole et, avec un ami, a commencé à écrire un roman. Ils ont créé la trame de l'histoire à deux mais c'est elle qui rédige et c'est avec plaisir qu'elle manipule les figures de style et cherche la meilleure formulation.

C'est l'envie de partager ce bonheur de s'exprimer qui l'a décidé de créer avec des copains le concours « À fleur de Plume ». Le succès a été au rendez-vous : avec deux cents participants et de belles réalisations, une remise des prix très appréciée à la salle des fêtes de Belfort en présence de nombreux invités.

Julia est au centre de la photo

L'équipe de six passionnés du départ s'est bien étoffée durant l'année et l'association compte maintenant une cinquantaine d'adhérents. N'hésitez pas à jeter un coup d'œil sur le site (https://www.afleurdeplume.fr) ! Les documents des gagnants commencent à y être accessibles et bientôt y paraîtront tous les renseignements concernant le prochain concours.

Pour Julia cette première édition a été une expérience très enrichissante. Au bonheur et à la fierté d'avoir réussi à mener à bien ce projet, s'ajoutent l'acquisition de nombreuses compétences - créer une association, chercher du soutien, fédérer une équipe autour d'un projet, gérer un compte bancaire, organiser une cérémonie officielle – qui lui seront bien utiles à l'avenir.

Cet été, elle se sent plus indépendante et autonome. Et quand on lui demande vers quel métier elle envisage de se tourner, elle répond tout sourire : « je ne sais pas encore peut-être chef de projet ou dans l'événementiel...mais surtout je souhaite avoir l'opportunité d'écrire et de parler.. ». Julia se réjouit d'avoir plus de temps pour ses autres passions le vélo et le violon.

Après une belle réussite au baccalauréat (mention très bien avec les félicitations du jury) et après avoir préparé sa rentrée à Sciences-Po Nancy il lui restera à prendre la plume avant de prendre son envol !

Amusons-nous un peu ...

Après un été sportif (Euro, Tour de France, JO…), laissons place à la rentrée scolaire !

Un homme a volé la coupe !

L'entraîneur a vu le suspect
Il se souvient de l'écusson sur son maillot. Bouleversé, il mélange les lettres dans ses phrases... Chaque mot est écrit à l'envers.

De quel pays le suspect porte-t-il le maillot ?

- O La Belgique
- O L'Argentine
- O La France

A quels pays appartiennent ces drapeaux ?

Le tour de France
et son vocabulaire

Retrouver tous les mots cachés dans la grille de lettres

p	o	c	a	p	e	l	e	t	o	n	a
b	c	r	p	e	v	a	n	o	a	d	m
a	m	l	o	r	é	q	u	i	p	e	é
i	e	p	a	t	é	c	e	o	p	k	r
e	i	s	i	s	d	l	h	r	a	t	o
n	a	v	f	a	s	o	u	a	s	é	a
a	g	r	i	m	p	e	u	r	p	e	r
v	l	m	r	f	r	a	m	c	r	é	e
a	i	o	d	u	j	a	n	e	i	r	e
r	p	r	o	l	o	g	u	e	n	u	a
a	a	c	x	h	é	a	e	g	t	t	v
c	a	b	i	t	i	r	u	c	u	s	e

caravane - classement - équipe - coureur - échapée
étape - grimpeur - peloton - prologue - sprint

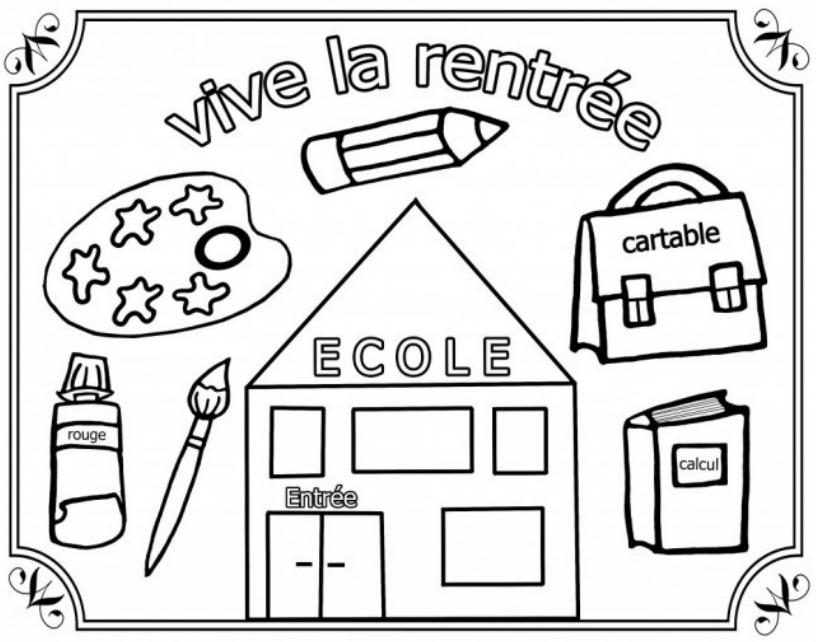

Bonne rentrée à tous les enfants !

MAIRIE D'ANGEOT

D'argent à deux lions affrontés de sable

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL

MAIRIE D'ANGEOT
2 Rue de l'École
90150 ANGEOT

Téléphone : 03 84 23 84 87

Messagerie :
mairie.angeot@orange.fr

Site internet :
http://www.mairie-angeot.fr

Nouveaux horaires

Horaires du secrétariat :

Mardi : 8h30—11h30 et 13h30—17h30

Jeudi : 13h30—16h

Vendredi : 8h30-11h30 et 13h30 -16h

Horaires d'utilisation des engins bruyants:

jours ouvrables : 8H30 – 12H00 et 14H30 – 19H30

samedis : 9H00 – 12H00 et 14H00 – 19H00

dimanches et jours fériés : 10H00 – 12H00

Rédaction du journal :

Si vous avez des idées ou des sujets à faire partager dans ce journal, veuillez vous adresser à l'accueil de la mairie de Angeot. Virginie vous donnera les coordonnées des personnes concernées.

Réalisation du Tambour Macot 14 :

Anne DUPUIS

Thierry LOUVET

Bernadette MARTINATO

Michel NARDIN

Les Président(e)s des associations

Infos diverses

Changement d'horaires à la mairie

A compter du 9 septembre, les horaires d'ouvertures du secrétariat de mairie sont modifiés :

Mardi : 8h30 / 11h30 et 13h30 / 17h30

Jeudi : 13h30 / 16h

Vendredi : 8h30 / 11h30 et 13h30 / 16h

S'il vous est difficile de venir durant ces créneaux, n'hésitez pas à envoyer un mail et Virginie essayera de trouver une solution pour vous éviter de vous déplacer !

ILLIWAP

Illiwap est un moyen très simple de communiquer entre la mairie et les concitoyens. Vous êtes informés en temps réel sur votre téléphone portable de toutes les annonces vous concernant : avis de vigilance de Météo France et de la Préfecture, arrêtés divers, activités des associations, spectacles, …

Vous pouvez aussi recevoir les informations des communes avoisinantes abonnées à illiwap qui vous intéressent.

N'hésitez pas à charger l'application !

Gaïa énergies

Vous avez un projet de rénovation énergétique ? Vous souhaitez isoler votre maison ? Vous souhaitez connaitre les aides auxquelles vous avez droits ?

Prenez contact avec l'**association Gaïa Énergies** qui porte l'**Espace Conseil France Rénov'** sur l'Aire urbaine (Belfort-Montbéliard-Héricourt) et vous renseigne d'un point de vue technique et sur les aides mobilisables pour votre projet.

Que vous soyez propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou une copropriété, les conseillers **France Rénov'** peuvent vous conseiller, en amont et tout au long de votre projet sur :
- le choix des travaux les plus pertinents chez vous ;
- le choix des professionnels ;
- les aides financières possibles ;
- les démarches pour les obtenir.

Ce service est **Neutre**, **Gratuit** et **Indépendant**.

Vous pouvez les joindre au 03 84 21 10 69 ou par mail via contact@gaia-energies.org (site internet : https://www.gaia-energies.org/)

Gaïa Energies
164 avenue Jean Jaurès - 90000 BELFORT

Opération brioches

L'opération brioches organisée par l'ADAPEI aura lieu le samedi 19 octobre ! Le don minimum sera de 6€ la brioche. Merci de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui frappent à votre porte !

Bois façonné disponible

Pour information, il reste du bois façonné en bord de chemin disponible au tarif de 55€ le stère.

N'hésitez pas à contacter la mairie !